

# A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7<sup>e</sup> LÉGISLATURE

## Compte rendu

### Délégation aux droits des enfants

- Audition, ouverte à la presse, des associations 116 000 enfants disparus et Nos ados oubliés ainsi que Mme Anne Morvan-Paris, directrice du GIP France enfance protégée et M. Pascal Vigneron, directeur du SNATED ..... 2
- Membres présents ou excusés..... 3

Mercredi  
12 février 2025

Séance de 15 heures

Compte rendu n° 11

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

**Présidence  
de Mme Nicole  
Dubré-Chirat,  
Vice-présidente**



*La séance est ouverte à 15 heures*

*Présidence de Mme Nicole Dubré-Chirat, Vice-présidente de la Délégation*

***La Délégation aux droits des enfants auditionne les associations 116 000 enfants disparus et Nos ados oubliés ainsi que Mme Anne Morvan-Paris, directrice du GIP France enfance protégée et M. Pascal Vigneron, directeur du SNATED.***

*Ces débats n'ont pas fait l'objet d'un compte rendu écrit ; ils sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :*

<https://assnat.fr/HnLCbm>

*La séance est levée à 16 heures 30*

---

**Membres présents ou excusées**

*Présents.* - Mme Nicole Dubré-Chirat, Mme Zahia Hamdane, M. Denis Masséglia, Mme Julie Ozenne, Mme Caroline Parmentier, M. Stéphane Vojetta.

*Excusée.* - Mme Béatrice Piron